



JE SUIS EN SITUATION DE HANDIAP ET/OU J'AI DES BESOINS PARTICULIERS POUR MA FORMATION

### 1 Je fais le point sur ma situation

- Quels sont **mes besoins** pour suivre la formation ?
- Je prends connaissance des informations générales page 2 de ce document.
- Ai-je **une reconnaissance** handicap ?
- Si mes démarches sont en cours, je demande **un avis médical**.

### 2 J'informe Récipro-Cité de ma situation

- Je **remplis le dossier d'inscription** individuelle à une formation
- Je renseigne correctement la **partie « besoins spécifiques du participant à la formation »**

### 3 Récipro-Cité prend contact avec moi

- **La personnes référente handicap du pôle formation de Récipro-Cité prend contact avec moi** pour échanger sur ma situation et mes besoins
- **Nous définissons ensemble les adaptations possibles pour mon parcours de formation et leurs conditions de réalisation.**

### 4 Récipro-Cité coordonne la mise en place des adaptations convenues ensemble.

- La directrice du pôle formation **informe les responsables du lieu de formation et le.a formateur.trice des adaptations** dont nous avons convenu et aide à leur mise en œuvre



### Informations générales

#### Définition du « handicap »

L'article 2 de la loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées définit le handicap comme suit : « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

#### Les aménagements à votre initiative

- Aide matérielle en votre possession, adaptée à vos besoins

#### Les aménagements légers possibles, par Récipro-Cité

- Support de présentation en format papier en plus de l'écran projeté, lors de la formation
- Adaptation des polices (tailles et couleurs) d'écriture
- Placement prioritaire dans les salles,
- Utilisation des PC
- Aménagements légers du rythme et des horaires de formation
- Possibilité d'être en mouvement régulièrement ou de changer de posture

#### Les aménagements plus lourds, étudiés par Récipro-Cité

- Soins médicaux sur le temps de formation,
- Aide à la communication (signaux visuels, signes, braille...),
- Utilisations d'aides techniques lourdes

**Pour toute information , contactez notre référente handicap : Audrey TESSIER, [a.tessier@recipro-cite.fr](mailto:a.tessier@recipro-cite.fr)**



Dans le cadre de sa démarche qualité, Récipro-Cité s'engage à se tenir informer des actualités et innovations pédagogiques dans l'accueil et la formation des personnes en situation de handicap.